

LE RENDEZ-VOUS

Une ruralité, un milieu de vie

MAI 2025

Bulletin d'information



Calendrier 2025



LÉGENDE

POUR LES RÉSIDENCES

- Le VENDREDI, aux deux semaines, collecte des bacs de déchets et de recyclage
- Tous les VENDREDIS, collecte du compost (du 2 mai au 21 novembre, ainsi que le 11 et 25 avril)
- Collecte des encombrants* (gros rebuts), en plus des bacs de déchets, de recyclage et de compost
*Ce qui se trouve dans une remorque ne sera pas ramassé. Tout doit être au sol. La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

POUR LES COMMERCES

- Tous les MERCREDIS, collecte conteneur de déchets
- Aux 2 semaines, les MERCREDIS, collecte conteneur de recyclage

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

19 h 30 début des séances ordinaires du conseil
(les dates soulignées dans le calendrier)

Mot de monsieur le maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je suis heureux de vous annoncer que le 16 mai prochain, nous aurons une journée spéciale au garage municipal. En effet, nous procéderons à la distribution de compost pour tous ceux qui en ont besoin. Et ce n'est pas tout! Nous profiterons de cette journée pour distribuer gratuitement des arbres, car le mois de mai est le mois de l'arbre.

Je tiens également à remercier tous ceux qui ont participé à l'assemblée de consultation du plan d'urbanisme. Votre engagement est essentiel pour notre communauté. Tous les demandes et remarques seront analysés.

Enfin, je vous rappelle que les 17-18 mai, c'est la fin de semaine des ventes de garage, et c'est gratuit pour tous!

Merci à tous pour votre participation et votre soutien.

Stéphane Dionne,
Maire



Extrait du procès-verbal, du **lundi 14 avril 2025**,

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tenue à salle du conseil au 1428, route 122

Formant le quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne. Sont présents les conseillers suivants :François Lupien, conseiller poste #1, Pierre Côté, conseiller poste #2, Éric Allard, conseiller poste #4, Maureen Landry, conseillère poste #5, Karina Poudrier, conseillère poste #6. Absente : Marie-Lyne Landry, conseillère poste #3 Valérie Aubin, directrice générale / greffière-trésorière, ainsi que Gaby Tessier, inspecteur sont également présents.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

Considérant les comptes à payer en date du 14 avril 2025, et effectués durant le mois :

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 276 493.24\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CEDBC – FÊTE CHAMPÊTRE, DEMANDE PERMIS DE BOISSON :

Considérant la demande du CEDBC pour la tenue d'une fête champêtre le 4 octobre prochain au 1760, route 122 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ;

Considérant que la demande vise aussi l'autorisation de consommation et vente de boisson alcoolisées à l'extérieur ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement tel que demandé et d'autoriser également la consommation et vente d'alcool sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CEDBC – DEMANDE MARCHÉS FERMIS :

Considérant que le CEDBC reprends et poursuit la tenue des marchés fermier ;

Considérant que pour 2025, les marchés fermiers auront lieu les 10 mai et 29 novembre prochain au parc Jeannette Lambert ;

Considérant que les marchés fermiers aimeraient rassembler les familles du grand Notre-Dame pour ces deux journées et inviter les municipalités voisines également à participer ;

Considérant que le comité demande à la municipalité de faire des photocopies pour la publicité, la poste par poste canada et prêt matériel ;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Karina Poudrier et résolu de demander la mobilisation du personnel lors des événements et d'autoriser le CEDBC à faire les photocopies des publicités et de les poster via la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CLUB DE SOCCER :

Considérant la demande du club de soccer pour la saison 2025 ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser une commandite de 250\$ pour la saison 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

TOURNOIS DE GOLF MRC DRUMMOND :

Considérant la tenue du tournoi de golf de la MRC Drummond au profit des p'tites boîtes à lunch ;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Maureen Landry et résolu d'offrir une commandite de 1\$ par habitants soit 952\$ et d'inscrire des joueurs ? pour représenter la municipalité.

Joueurs : Eric Allard, Gaby Tessier et souper : Karina Poudrier (2), Pierre Côté (1),

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

CDSE VILLAGE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL – ST-JEAN BAPTISTE :

Considérant la demande du CDSE – Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour une commandite au montant de 2 500\$ relativement à la fête nationale le 23 juin prochain de 15h30 à 23h30 ;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Pierre Côté et résolu d'offrir une commandite de 2 500\$ pour l'organisation et tenue de la fête nationale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

ADMINISTRATION:

VENTE DE GARAGE MAI 2025

Considérant qu'à chaque année la municipalité offre une fin de semaine où les gens peuvent faire des ventes de garage sans permis sur le territoire de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser les ventes de garage gratuite sur le territoire les 17 et 18 mai prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

FACTURES INCENDIE

FACTURE AU 28 FÉVRIER 2025 :

Considérant la facture incendie au 28 février 2025 au montant de 9 126.83\$;

- Dépense de la Paroisse à 100% (salaires pompiers, entraide, hydro 1/3 bureau, garage 1/2) 8 146.76\$

- Dépense de la Paroisse selon l'entente incendie au % du RFU 35.41%

(Salaires pompiers, première ligne, câble, Cauca, formation, administration) 980.07\$

Total facture :9 126.83\$

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser le paiement au montant de 9 126.83\$ pour la facture au 28 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

TONTE BORNE SECHE :

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'autoriser un montant de 400\$ et 500\$ pour la tonte de la borne sèche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

PONCEAU ENTRÉE HÔTEL DE VILLE:

Considérant que le ponceau de l'entrée de l'hôtel de ville s'est affaissé et qu'on doit procéder à son remplacement ;

Considérant que l'estimé préliminaire pour l'achat des matériaux, machinerie pour le changement du ponceau aux normes et nettoyage d'une partie du fossé pour modifier la pente est de 32 000\$;

En conséquence, il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Karina Poudrier et résolu d'autoriser le remplacement du ponceau et d'effectuer les travaux en régie interne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères présents.

BALAYAGE PISTE CYCLABLE:

Considérant qu'il y a lieu, comme à chaque année, de procéder au balayage de la piste cyclable de la route 122 et du rang de la Rivière ;

Considérant que nous avons signé une entente avec Les Entreprises Clément Forcier pour 2024, 2025 et 2026 ;

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter la section du chemin Quatre-Saisons entre la bretelle d'autoroute et l'adresse civique 1800 (après la courbe qui mène au 10^e rang de Wendover) ;

Considérant l'offre de 400\$, plus taxes, de Les Entreprises Clément Forcier pour l'ajout de 1500 mètre de route ;

En conséquence il est proposé par Eric Allard, appuyé par Pierre Côté et résolu d'ajoute le balayage du Chemin Quatre-Saisons sur une distance de 1500 mètres à Les Entreprises Clément Forcier et d'autoriser une dépense de 400 \$, plus taxes, pour réaliser ces travaux en 2025 et en 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

INSTALLATION PANNEAUX DE SENSIBILISATIONS :

Considérant que les panneaux pour la sensibilité du monde agricoles seront installés dans les prochaines semaines.

Il est proposé par Pierre Côté, appuyé par Karina Poudrier d'acheter des bacs pour installer où la pancarte bienvenue pas de déchet dans notre campagne.

10^e rang Simpson – Tracteur

9^e rang Wendover – Déchets

Route 12 – Odeurs

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Maureen Landry de lever l'assemblée à 22h21.

LES MARCHÉS FERMIER

— PRODUITS FRAIS & LOCAUX —



Barbe à papa
en vente sur place

Maquillage
pour petits et grands

Porc Bonheur
Foodtruck



10 mai
11h à 16h

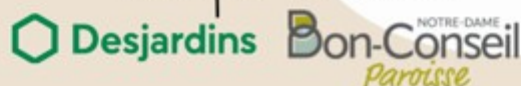
Parc Jeanette
620 rue Notre-Dame, Bon-Conseil

Artisans locaux

- Ferme du Sept
- La Cabane
- La bouffe à Réal
- Les Savoureux
- La petite grange
- Douceurs et Saveurs
- Création de Kassy
- Les produits Notre-Dame
- Vieux Balsamique
- Les créations de sylvie

Kiosque du CEDBC
pour l'événement: ↘
Le panier du Terroir

Merci pour votre soutien



COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

Objet : Comment bien placer ses bacs pour la collecte

La Municipalité souhaite rappeler aux citoyens l'importance de bien positionner leurs bacs roulants (déchets, recyclage, matières organiques) afin de permettre une collecte efficace et sécuritaire par les camions automatisés.

Nous avons observé que certains bacs sont parfois placés :

- Trop près les uns des autres ;
- Collés à une clôture, une galerie ou un mur ;
- Directement sous un panier de basketball ou un obstacle en hauteur.

Nous rappelons qu'il est essentiel de respecter les consignes suivantes :

- Laisser un espace d'environ **1 pied (30 cm)** entre chaque bac ;
- Maintenir un dégagement de **2 à 3 pieds (60 à 90 cm)** entre le bac et toute structure fixe (clôture, galerie, poteau, etc.) ;
- Éviter de placer les bacs sous des obstacles tels que les paniers de basketball.

Ces consignes permettent aux pinces des camions de saisir et vider les bacs de façon sécuritaire, sans risque d'endommager votre propriété ou d'interrompre la collecte.



Merci de votre précieuse collaboration.

Règlementation municipale – résumé

Feu en plein air



Feu à ciel ouvert qui ne comporte **aucun âtre** et de dimension variable.

Est autorisé, **avec un permis sans frais**, un feu en plein air pour les résidences situées sur l'ensemble du territoire de la municipalité aux conditions suivantes :

- Ce feu doit être contenu dans un trou, entouré de pierres ou dans un contenant ininflammable ;
- Ne pas être à moins de dix mètres (10 m) d'un bâtiment, d'un arbre ou de toute matière combustible à laquelle il pourrait se propager ;
- Un tel feu doit avoir un diamètre maximal d'un mètre (1 m) et une hauteur maximale d'un mètre (1 m).



Feu de foyer extérieur au bois



Est autorisé, **sans permis**, un foyer extérieur au bois qui respecte toutes les conditions suivantes :

- a) la structure du foyer doit être construite en pierre, en brique ou d'un métal résistant à la chaleur ;
- b) l'âtre du foyer ne peut excéder soixante-quinze centimètres (75 cm) de largeur par soixante-quinze centimètres (75 cm) de hauteur par soixante centimètres (60 cm) de profondeur ;
- c) tout foyer doit être muni d'une cheminée n'excédant pas cent quatre-vingts centimètres (180 cm) et l'extrémité de cette cheminée doit être munie d'un pare-étincelles ;
- d) le foyer doit être situé à au moins trois mètres (3 m) de toute construction, de matières combustibles, d'un boisé ou d'une forêt. De plus, le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.



Feu d'artifice

Il est interdit à toute personne de faire usage ou de permettre de faire usage de feux d'artifice, **sans avoir au préalable obtenu de permis à cet effet**.

Pour des raisons d'assurance, de protection de la vie et de vos biens, soyez prudent !

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal au 819-336-5374.



Chaque été, de jeunes enfants échappent à la surveillance de leurs parents et sont sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

Ainsi, à l'approche de la saison estivale, le gouvernement du Québec multiplie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial d'informer les propriétaires de piscine sur les règles à respecter en vertu du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Ce règlement vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures telles que l'installation d'une clôture munie d'une porte de sécurité. Il prévoit également l'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

Il est important de rappeler que les propriétaires des piscines et des spas installés avant le 1er novembre 2010 ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour mettre aux normes leur installation. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur. Veuillez consulter le **quebec.ca/piscinesrésidentielles** pour obtenir davantage de renseignements.

La municipalité, par l'entremise de son inspecteur municipal, procèdera à l'inspection de l'ensemble des piscines et des spas sur son territoire au cours des mois d'avril et mai 2025. En cas d'impossibilité d'effectuer les inspections, un carton sera remis au propriétaire afin de l'inviter à communiquer avec l'inspecteur municipal pour prendre rendez-vous.

Distribution compost à compter du 16 mai 2025 au garage municipal.







Afeas locale Notre-Dame-Du-Bon-Conseil
Association féministe d'éducation et d'action sociale

INVITATION AUX MEMBRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le mardi 13 MAI 2025 à 17h30

Souper <Buffet froid>

Suivi de l'assemblée générale annuelle à 19h

Local Afeas 1428, route 122 (Hôtel de ville paroisse)

À L'ORDRE DU JOUR :

- **Rapport annuel des activités Afeas**
- **Présentation du bilan financier 2024-2025**
- **Élection Conseil d'administration 2025-2026**

Au plaisir de vous accueillir !

Votre Conseil d'administration

*Claire Martin
Cécile Ménard*

*Marielle Désilets
Pierrette Richard*

*Lucie Laplante
Nicole St-Sauveur*

*Jacqueline Demers (819 336.3478)
Mai 2025*



Caisse populaire de
l'Est de Drummond

125^e anniversaire!

L'ambition, une partie intégrante de notre histoire

Alphonse Desjardins a contribué à la fondation de plus de 160 caisses au Québec, en Ontario et aux États-Unis, appuyé par sa femme Dorimène Desjardins.

Aujourd'hui, nous participons à la réussite des projets de nos 7,8 millions de membres (selon le rapport annuel 2024 du Mouvement Desjardins), clients et clientes et nous développons des partenariats financiers à travers le monde.

Être visionnaire et performant

Le Mouvement Desjardins est la première institution financière au Québec à se lancer dans les fonds d'investissement socialement responsable avec la création en 1990 du Fonds Environnement. Nous sommes aujourd'hui tout aussi engagés dans la lutte contre les changements climatiques et nous avons l'ambition d'atteindre un bilan zéro émission nette d'ici 2040.

S'adapter au changement pour améliorer les services

En 1996, le Mouvement Desjardins devient la première institution financière au Québec à offrir à ses membres la possibilité de faire des transactions en ligne avec le lancement du site AccèsD. Depuis, nous continuons d'offrir des services innovants comme les astuces financières présentées par Alvie, notre assistante virtuelle qui aide nos membres à mieux gérer leurs finances.



Notre expertise au service de vos projets

Un groupe financier solide et engagé

Notre solidité financière nous permet de redonner à nos membres et à la collectivité, que ce soit par le versement d'une ristourne ou sous forme de commandites et partenariats à travers tout le pays.

Une vision innovante de l'éducation financière

Afin d'aider les jeunes à prendre de bonnes décisions, nous créons des initiatives adaptées à leur réalité comme la Caisse scolaire et Aléa, un jeu de simulation pour apprendre les notions financières.

Une offre diversifiée pour les entreprises

Nos couvertures d'assurances et notre accompagnement financier adaptés au secteur d'activité et à l'étape d'évolution de chaque entreprise nous permettent de soutenir les projets de plus de 400 000 entreprises.

Enrichir la vie des personnes et des communautés

Nous contribuons au développement de l'autonomie financière de nos membres et de notre clientèle et nous les soutenons financièrement pour leur permettre de réaliser leurs ambitions comme acheter une première maison, poursuivre leurs études ou même démarrer leur entreprise.



Éducation financière

Apprenez-en plus sur notre approche pour aider nos membres et notre clientèle à prendre des décisions financières éclairées.



Fondation Desjardins

Depuis 1970, nous encourageons la persévérance scolaire en soutenant financièrement les jeunes et les communautés.



Développement collectif

Nous sommes soucieux de construire un avenir meilleur et nous mettons en place des initiatives inspirantes pour y parvenir.

En savoir plus - Source : www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-2600

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover



UN STAGE, UN EMPLOI... À TOI DE JOUER CET ÉTÉ !

Ton Carrefour jeunesse-emploi de Warwick, en collaboration avec les Caisses Desjardins et les municipalités, t'offre une opportunité unique.

TU VEUX GAGNER DE L'EXPÉRIENCE ? LANCE-TOI DANS UN STAGE !

Tu as entre 14 et 16 ans et tu veux découvrir le monde du travail avec un stage adapté à ton âge !

- 80 heures de stage dans un organisme de ta municipalité
- Une bourse de 800 \$ pour ta participation
- Une formation en mai pour bien te préparer

Inscris-toi dès maintenant :



TU CHERCHES UN EMPLOI ? ON EST LÀ POUR TOI !

- Création d'un CV percutant
- Liste des employeurs qui embauchent des étudiants
- Préparation à l'entrevue
- Infos sur tes droits au travail

Information : 819 358-9838



Avec la participation financière de :



Ham-Nord · Kingsey Falls · Notre-Dame-de-Ham · Notre-Dame-du-Bon-Conseil (village) · Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil · Saint-Albert · Saint-Cyrille-de-Wendover · Saint-Félix-de-Kingsey · Saint-Rémi-de-Tingwick · Saint-Samuel · Sainte-Clotilde-de-Horton · Sainte-Élizabeth-de-Warwick · Sainte-Séraphine · Tingwick · Warwick

Vestiaire Bon-Conseil

Heures d'ouverture

**Mercredi : 13h00 à 16h00
18h00 à 20h00**

Jeudi : 13h00 à 16h00

Derrière le presbytère



Le bac pour la
récupération
des vêtements est
celui situé à côté
de l'église

**Monique Audet,
Responsable
819 336-2113**



Bonjour,

Les élections au conseil d'administration seront le mercredi 30 avril lors du souper-partage de la FADOQ. Votre présence est importante. Venez poser des questions, donner vos commentaires. Nous fournissons la soupe et le dessert. Apportez le reste de votre repas.

Lors du souper il y aura également le vote pour le nom du Bar ainsi que le tirage du prix de l'abonnement d'un an au Club pour tous ceux qui ont participé à donner des idées. Les suggestions de noms se termineront le 24 avril. La boîte est à la salle. Nous vous attendons en très grand nombre. Le souper commence à 17h30. Le coût est de 3\$. S.V.P. Téléphonez à mme Pierrette Lamarche au 819 336-5302 pour réserver votre repas, si ce n'est pas déjà fait.

Le dossier de l'exonération des taxes est maintenant clos. Le remboursement des taxes a été fait. C'est une excellente nouvelle pour tous les membres du club.

Les activités estivales du club vont bientôt commencer, soyez à l'affut. Il y aura de la pétanque, entre autres. Mme Anita Lamarche m'a confirmé le début de la saison qui sera vers la mi-mai, toujours le mardi soir à 18h30. Les anciens recevront un téléphone et les nouveaux n'ont qu'à se présenter au terrain. Des détails suivront.

Si vous avez quelqu'un de votre entourage qui voudrait nous aider en tondant le gazon sur le terrain environ aux 3 semaines, cet été, s.v.p. dites-lui de communiquer sans délai avec un membre du C.A. Nous fournissons la tondeuse et ce travail peut être alterné entre plusieurs personnes.

Merci à l'avance pour votre implication.

Danielle Belisle
Présidente



Party des FÊTES

Le samedi
29 novembre 2025

INFORMATIONS

- Repas à 18h30 suivi d'une soirée
- Traiteur Boucherie L.M. Dubé
- 1 bouteille de vin par 4 personnes
- Coût par personne : 65\$
- Coût par table (8 personnes) : 500\$
- Soirée seulement : 10\$ à la porte
- Bar sur place
- 541, rue Ducharme
- **Bon-Conseil**



Centre récréatif
Léo-Paul Therrien

KATHERINE PLANTE

Violoniste
en première partie

suivi de BSHARP
à 21h30



Réservez votre place dès maintenant
Téléphone : 819 336-2744 #201
Courriel : isabelledumont@villagebonconseil.ca



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

URGENCE ET SÉCURITÉ

Urgence	9-1-1
Hôpital Ste-Croix (Drummondville)	819-478-6464
Hôpital Hôtel-Dieu (Athabaska)	819-357-2030
SERVICES LOCAUX	
Municipalité Paroisse Bon-Conseil	819-336-5374
Bureau de poste	819-336-2611
Caisse populaire	819-336-2600
Centre communautaire	819-336-2744 # 5
CPE Papillon enchanté	819-336-5452
C.L.S.C	819-474-2572
Commission scolaire des Chênes	819-478-6700
Comité de l'Emploi et Développement Bon-Conseil	819-336-3966
École Notre-Dame-du-Bon-Conseil	819-850-1622
Presbytère	819-336-2163
SPAD (société protectrice des animaux de Drummond)	819-472-5700
Vestiaire	819-336-2113

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h à 18h00

819-336-2744, poste 205

Mercredi : 9h00 à 11h00 et 18h30 à 20h00

Site : <https://notre-damedubonconseil.espacebiblio.ca/>

Samedi : 9h00 à 11h30

HÔTEL DE VILLE

Municipalité Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil
1428, route 124

Téléphone : 819.336.5374

Valérie Aubin, dma - directrice générale / greffière-trésorière

direction@paroissendbc.ca

Gaby Tessier, inspecteur

inspection@paroissendbc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00/ 13 h 00 à 16 h 00

SÉANCE CONSEIL 2025

16 janvier (3^e mardi)

13 mai (2^e lundi)

9 septembre (2^e lundi)

12 février (2^e lundi)

10 juin (2^e lundi)

7 octobre (1^e lundi)

11 mars (2^e lundi)

8 juillet (2^e lundi)

4 novembre (1^{er} lundi)

8 avril (2^e lundi)

12 août (2^e lundi)

17 décembre (3^e mardi)